

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse

90 · Mai 2018

AZB 3001 Berne



Entretien avec le président de la Confédération

Alain Berset occupe la fonction de président de la Confédération pour cette année 2018. Quatre ans après sa dernière rencontre avec SOCIALISTES, il nous reçoit à nouveau au Département fédéral de l'intérieur pour partager avec vous quelques anecdotes, idées, visions ou pensées dans l'actualité politique (et moins politique). Page 4–6

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'époque où Micheline Calmy-Rey avait développé et mis en œuvre le principe de neutralité active, permettant aux affaires étrangères suisses d'être un véritable acteur international, semble bien révolue. Analyse par Carlo Sommaruga, conseiller national (GE).

Page 7

FORMATION ET ÉCHANGES

L'Université d'été du PS Suisse est devenue LE rendez-vous incontournable durant l'été. Trois jours dans les Alpes valaisannes à échanger, se former, discuter et partager de bons moments en toute camaraderie. Olga Baranova vous en dévoile le programme.

Page 10

L'IMAGE DU MOIS



Brigitte Crottaz, nouvelle conseillère nationale (VD), dans les « pas perdus », lors de sa première session.

Suite à l'annonce du départ de Jean Christophe Schwaab du Conseil national, c'est Brigitte Crottaz, 60 ans, jusqu'alors députée au Grand Conseil vaudois, qui le remplace. La nouvelle élue vaudoise rejoint la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N). En qualité de médecin, métier qu'elle entend poursuivre en parallèle à sa nouvelle fonction, elle se réjouit ainsi de sortir de sa zone de confort.

Alors qu'elle rejoint le Parti socialiste en 2004, suite à l'élection de Christoph Blocher au Conseil fédéral, elle s'intègre rapidement dans les différentes fonctions qui lui échoient.

Dans une récente interview avec SOCIALISTES, elle se qualifie volontiers « d'utopiste ». Bienvenue sous la coupole à notre camarade d'Epalinges et plein succès dans ses nouveaux combats « fédéraux ».



LE PS SUISSE PLEURE ALEXANDER TSCHÄPPÄT

Le PS Suisse est profondément ému par le décès du conseiller national Alexander Tschäppät. L'ancien président de la ville de Berne fut, durant des décennies, une figure emblématique du socialisme suisse. Son décès prématuré est une perte inestimable pour le PS, pour la ville de Berne et pour la Suisse. Le PS Suisse adresse à sa famille et à ses proches ses condoléances les plus sincères.

Pour Roger Nordmann, président du Groupe socialiste, « Alex Tschäppät était, avec sa personnalité ouverte et attachante, très enrichissant pour notre Groupe. Il avait compris, comme peu d'autres politiciens, comment allier empathie et intelligence. Il appréciait tout autant les interventions publiques, qu'il maîtrisait avec brio, que les négociations en petits cercles. Il restera dans nos mémoires comme une personnalité incontournable du socialisme, bien au-delà de la ville de Berne. Alex va beaucoup nous manquer » !

Alexander Tschäppät naquit, en 1952, dans sa ville de Berne. Il acquit une grande notoriété, à travers toute la Suisse, lorsqu'il devint président de la ville de Berne, de 2005 à 2016. Il occupa la fonction de conseiller national de 1991 à 2003 et fut réélu en 2011, où il resta sous la coupole, à la Chambre du peuple, jusqu'à son décès.

« Cui bono » ?



Michael Sorg,
co-secrétaire
général

Beaucoup de questions se posent en amont d'une votation populaire. De quoi s'agit-il? Quelles seront les conséquences? En quoi cela peut me concerner personnellement? Combien cela coûtera? Mais aussi: qui en profitera? Ce n'est pas toujours facile de répondre à cette question. Soit parce que, prétendument, tout le monde en profitera. Soit parce que ceux qui en profiteront vraiment préfèrent rester discrètement en retrait. Et pourtant, il y a un moyen relativement simple de le savoir: «*Follow the money*», suivez l'argent. Ceux qui financent une campagne pour ou contre espèrent, à n'en pas douter, tirer profit du résultat escompté. Autrement dit, pourquoi les organisations économiques financeraient-elles, à raison de dizaines de millions, la campagne pour la RIE III (qui a fort heureusement échoué dans les urnes) ou celle contre l'initiative 1:12?

«*Cui bono*»? Qui en profite? Cette question est tout simplement cruciale à l'approche d'une votation. Vous voulez un exemple plus récent? Le référendum contre la loi sur les jeux d'argent n'est pas piloté par de jeunes libéraux-radicaux idéalistes. Non, ce sont les exploitants de casinos internationaux qui coordonnent et surtout financent la campagne du référendum. Pour se faire une opinion sur l'objet, il est important de comprendre que les entreprises comme Bwin, Interwetten, Pokerstars et autres se soucient avant tout de leurs profits; Internet libre est une douce chan-

son, qui cache une vérité bien plus pécuniaire.

Mais c'est précisément cette information, à savoir qui paie (car il en profite), qui fait défaut lorsque les votant-e-s doivent se forger une opinion. En Suisse, les votant-e-s n'ont pas accès à l'information concernant la provenance des fonds qui financent les partis et les campagnes politiques. Au sein du parlement, la droite a bloqué toute tentative d'introduire plus de transparence dans ces financements. Néanmoins, ce mur du silence commence à tomber: les médias et l'opinion publique se soulèvent contre cette pratique et notre initiative sur la transparence démolira ce mur pour de bon.

Dans certains cantons, le mur du silence est tombé le 4 mars dernier. Les urnes ont rendu leur verdict dans les cantons de Fribourg et de Schwyz, qui ont accepté de manière sensationnelle les initiatives de la Jeunesse socialiste instaurant la transparence des financements au niveau cantonal. Une initiative JS qui passe la rampe dans le canton ultra-conservateur de Schwyz! Il est difficile d'avoir une meilleure preuve de la capacité de l'initiative sur la transparence à réunir une majorité. Même les votant-e-s de droite veulent savoir qui finance notre démocratie.

«*Cui bono*»? À qui profitera la transparence du financement des partis et campagnes politiques? Nous toutes et tous. Nous, les votant-e-s et citoyen-ne-s. Et donc la démocratie dans son ensemble.



72%

Encore un chiffre, une statistique quelconque, utilisée dans le but de confirmer une position politique, me direz-vous! Alors oui, c'est un chiffre, celui du pourcentage de Lausannoises, âgées de 16 à 35 ans, qui ont déjà été victimes de harcèlement sexuel. Plus de sept femmes sur dix! Derrière ce chiffre, absolument effarant, se trouvent des femmes – des amies, des connaissances, des membres de notre famille ou de parfaites inconnues – qui ont vécu des situations inacceptables sur le domaine public.

Face à ce constat alarmant, la ville de Lausanne a décidé de prendre les devants, tant par des campagnes de prévention que par des mesures concrètes.

Ainsi, la campagne a pour objectif de faire appartenir ces pratiques de harcèlement au passé. Elle propose notamment un spot en ligne mettant en scène un « musée [fictif] du harcèlement », rappelant les pratiques malheureusement très actuelles en la matière. Yann Marguet, chroniqueur et humoriste, se retrouve dans le rôle de guide dans ce musée, un peu spécial, mais très parlant. Si cette campagne vise les réseaux sociaux, elle sera également menée dans les transports publics notamment.

Au chapitre des mesures concrètes, relevons la mise en ligne d'un formulaire, destiné aux victimes de harcèlement, ou encore la formation spécifique d'agents de sécurité.

Si la vague #meetoo a permis de libérer la parole des victimes et des témoins et de faire prendre conscience de l'ampleur du problème, l'indignation suscitée n'est pas suffisante. En ce sens, l'action de la municipalité de Lausanne, pionnière en la matière, doit impérativement être saluée!

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef



IMPRESSUM

Editeur PS Suisse, Theaterplatz 4, 3001 Berne
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois, Vincent von Siebenthal
Production Atelier Bläuer, Berne

« Je suis inquiet de l'évolution de la presse. »

ALORS QU'ALAIN BERSET OCCUPE LE FAUTEUIL DE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION, IL A REÇU « SOCIALISTES » AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR (DFI) À BERNE. CET ÉCHANGE A PERMIS D'ABORDER LES QUESTIONS CLEFS DE SON DÉPARTEMENT, MAIS ÉGALEMENT LES ENJEUX DE SON ANNÉE DE PRÉSIDENCE, DANS UN CONTEXTE OÙ LE PAYSAGE MÉDIATIQUE ET POLITIQUE EST EN PLEINE (R)ÉVOLUTION.

SOCIALISTES – Notre dernière rencontre pour **SOCIALISTES** date de mai 2014, merci de nous recevoir à nouveau. A l'époque, nous avions titré: « un département fabuleux ». Qu'en est-il aujourd'hui? Le DFI te plaît toujours autant?

Cela n'a pas changé! Même si c'est un département difficile et très complexe, il reste passionnant, dans le sens où c'est celui qui permet le mieux de sentir le pouls de la société. C'est en effet un département dont émanent beaucoup de choses très importantes et concrètes pour les gens.

Tu as quelques exemples?

Bien sûr: ce qui nous arrive en cas de maladie ou lorsque l'on atteint l'âge de la retraite, lorsqu'il nous arrive un accident et que l'on devient handicapé; lorsque l'on doit changer d'activité professionnelle; lorsque des personnes naissent avec des difficultés et ont besoin de soutien. In fine, c'est le département de la cohésion et du lien social: c'est la force et, pour moi, le cœur de l'engagement politique et de ce que doit savoir faire une société.

Tu es le plus jeune président de la Confédération depuis 80 ans et voilà près de 4 mois maintenant que tu es en fonction. As-tu déjà une anecdote sympathique à partager avec nos lectrices et lecteurs?

Oh, il y en a beaucoup! Je dois avouer que je n'étais pas préparé à la question ... (rires) Je dois regarder dans mes photos, mais je crois que ça en vaut vraiment la peine! C'est une

lettre qu'une petite fille m'a écrite – la voilà! – et qui m'a envoyé un dessin qui dit: « il faut qu'on s'occupe mieux de l'environnement ». Je ne sais pas quel âge elle a exactement; 6 ou 7 ans je pense ... Elle aimerait qu'il y ait moins de déchets, pas de voitures et pas de routes; plus de place pour les arbres et la nature et elle trouve que nous pourrions aussi vivre dans les arbres. Je lui ai répondu par une lettre – tout ce qu'il y a de très officiel, avec l'en-tête de la Confédération. Après avoir répondu aux questions qu'elle posait, à la toute fin, puisqu'elle m'avait fait un joli petit dessin, je lui en ai aussi fait un.

L'année 2017 n'aura pas été de tout repos pour les affaires intérieures, notamment avec la réforme des retraites, il faut désormais remettre l'ouvrage sur le métier, afin de trouver des solutions. Comment envisages-tu ce dossier?

Ce qui paraît clair, c'est que le rejet de la réforme ne règle pas les problèmes auxquels devront faire face l'AVS et la LPP. On a un vrai problème de financement dû à l'effet démographique, ce qui est logique: on a une génération très nombreuse, qui aujourd'hui travaille et cotise et qui demain aura droit à une rente. Et ce n'est pas parce que beaucoup de personnes arrivent à la retraite en même temps que les règles du jeu doivent changer pour eux; non! On doit garantir là un financement correct des prestations et tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est temps d'agir.

Et à quoi ressemblera cette nouvelle réforme?

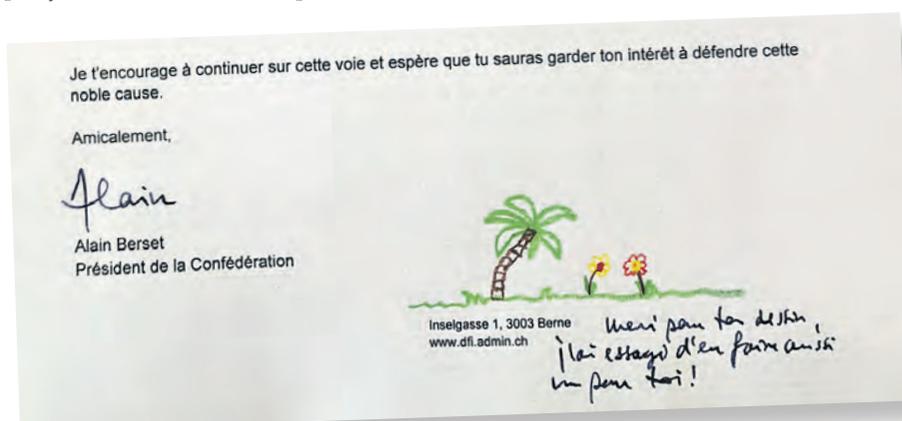
Beaucoup de choses doivent être encore discutées mais il me semble évident que la nouvelle réforme ne ressemblera pas à celle qui a été rejetée: c'est le sens même de la démocratie directe. Elle ne regroupera plus le 1^{er} et 2^e pilier, ce qui permettait pourtant d'avoir une vision d'ensemble et d'améliorer assez fortement la situation dans le 2^e pilier, notamment pour les femmes. Il reste encore beaucoup d'inconnues. Il faudra juger sur pièce lorsque le parlement aura traité cette question. Quoiqu'il en soit, il faudra moderniser et adapter la prévoyance aux besoins actuels, qui ne sont plus les mêmes qu'il y a 20, 30 ou 40 ans; les modes de vie, de travail et d'organisation de la famille ont changé; et nous ne sommes pas là pour dire si c'est bien ou non, mais pour accompagner ces évolutions et leur offrir un cadre stable. Tu l'auras compris, il y a encore du pain sur la planche.

Quels sont, pour toi, les lignes rouges à ne franchir en aucun cas si l'on veut que la future réforme ait une chance dans les urnes?

J'ai trouvé – je l'ai dit d'ailleurs – l'opposition de gauche à ce projet d'une incroyable naïveté pour qui connaît les rapports de force sous la coupole à Berne. C'est la réforme des retraites qui a obtenu le résultat le plus serré récemment; et on doit maintenant trouver un nouvel équilibre. Au final, les lignes rouges sont définies par le peuple, qui votera sur cet objet. Je ne crois pas que la population soit prête à accepter n'importe quoi. Il faut beaucoup de compréhension pour la situation réelle des gens, pour la réalité du marché du travail, pour des problèmes que l'on peut rencontrer à la retraite, comme la crainte de ne plus recevoir suffisamment avec les rentes pour être intégré socialement et pour vivre dignement.

Cela signifie que les rentes devront être maintenues?

C'est une revendication légitime, que l'on doit complètement intégrer. Le Conseil fédéral a montré qu'il était sensible à cette question, reste à savoir si le parlement aura la même ap-





proche. Il y a des pays où ce problème est réglé en diminuant les rentes. Tandis que nous avons été clairs : on ne veut pas diminuer les prestations. Je parle là du 1^{er} pilier, parce que le 2^e est actuellement entre les mains des partenaires sociaux. Il n'y a pas non plus de volonté d'augmenter l'âge de la retraite au-delà de 65 ans, alors que nombre d'autres pays ont franchi ce pas. Ce sont deux lignes que le Conseil fédéral a clairement posées : maintien du niveau des rentes et pas d'élévation de l'âge de la retraite au-delà de 65 ans.

Pour aborder un tout autre registre : entre centralisation et rentabilité, l'ATS et la presse en général connaissent de grandes difficultés ; comment vois-tu l'avenir de l'information, dans notre pays comme dans le reste du monde ?

Sur le thème des médias, je dois commencer par exprimer à quel point je suis très heureux du rejet – particulièrement clair ! – de

« La pression sur la presse est aujourd'hui très forte, car les modes de consommation changent. »

l'initiative « No Billag ». Ce qui montre que lorsque l'on débat de savoir ce que signifie une information et des médias de qualité, la population comprend que ce n'est pas gratuit. Certains éditeurs portent la responsabilité du « gratuit » ; on peut aujourd'hui « s'informer » via les journaux gratuits ou les réseaux sociaux, mais cela ne suffit pas. La démocratie directe, elle, ne peut fonctionner sans avoir une information de qualité et diversifiée, une diversité des opinions et un débat sain. C'est le cœur même de notre démocratie directe, un des éléments moteurs pour que la machine puisse fonctionner.

Et de manière plus générale, sur l'évolution de la presse en Suisse ?

Je suis inquiet de l'évolution de la presse en général. Bien sûr, c'est un domaine qui doit pouvoir évoluer et se transformer. En Suisse, la presse écrite est portée essentiellement par des privés, avec un soutien indirect de l'État. La pression est aujourd'hui très forte, car les modes de consommation changent : les abonnements sont en baisse, la publicité également, et elle se redirige vers les nouveaux médias. Mais la situation est encore bonne en Suisse : les concentrations ont été en partie compensées par la création de nouveaux médias et il existe encore une vraie presse de qualité ! Mais on reste attentif, car cela nous concerne vraiment toutes et tous.

Quel rôle l'État – et les pouvoirs publics en général – peut-il ou doit-il jouer dans cette perspective ?

Il ne faut pas sous-estimer l'importance qu'a la SSR dans l'organisation de notre paysage médiatique. Et aussi le soutien, à travers la redevance, de toute une série de radios et télévisions régionales privées. La nouvelle loi sur les médias électroniques, actuellement en préparation, permettra de moderniser le cadre légal et de définir le soutien aux médias électroniques. Pour la presse écrite il existe une aide indirecte, ce qui ne doit pas nous empêcher de suivre avec attention la situation.

Et dans le cadre de l'ATS ?

C'est une question très différente. Les journaux appartiennent tous – enfin la plupart – à des groupes assez importants, à côté desquels des indépendants de taille plus modeste coexistent. Leur modèle est fondé sur un actionnariat, avec une approche de gestion financière de leurs affaires. Sans rien changer, il paraît difficile de subventionner des journaux. Pour l'ATS, la question est un petit peu différente : dans un pays multilingue, avec une politique qui est assez complexe, avec la démocratie directe que nous connaissons, il est nécessaire qu'une information de haute qualité et complète puisse être diffusée dans les trois langues et qu'elle puisse être reprise ensuite par les médias. Le rôle d'une agence

de presse commence d'ailleurs à être thématisé, ainsi fin avril, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États a clairement soutenu la création des bases légales pour permettre d'aider financièrement l'ATS par le biais de la redevance de radio et de télévision.

La tonalité des campagnes politiques a beaucoup évolué ces dernières années. Est-ce là une conséquence de cette évolution médiatique ou de l'apparition de réseaux sociaux ?

En fait, c'est un mélange de pas mal de choses. C'est d'abord le fait d'une certaine dureté dans le développement des relations économiques, dans le domaine professionnel. Tout le monde peut être confronté un jour ou l'autre à des évolutions relativement rapides, qui peuvent créer de l'insécurité, pour soi-même ou pour sa famille. Couplé à l'apparition des réseaux sociaux et au développement d'internet, ce type d'évolution a aussi eu des conséquences sur la manière dont on crée et mène un débat dans le domaine public.

D'autre part, le fait qu'un débat puisse, via les médias sociaux, se tenir sans qu'il y ait nécessairement une confrontation directe, personnelle et humaine, facilite les propos agressifs. Lorsque les débats se tenaient encore autour d'une « Stammtisch », les excès étaient beaucoup plus faciles à contenir.

Il y avait donc une forme d'autorégulation, en quelque sorte ?

Oui. Mais avec les réseaux sociaux, c'est autre chose. Toutefois la question générationnelle règlera probablement le problème à l'avenir. Nous avons aujourd'hui découvert ces instruments et avons dû nous les approprier. Je suis beaucoup plus optimiste pour les générations suivantes. J'ai l'impression que leur manière d'aborder cela est plus naturelle. Cela me rend beaucoup plus optimiste.

Sans tomber dans le « tweet diplomatique » à la Trump, tu es un grand adepte des réseaux sociaux. Tes collègues du Conseil fédéral ne se révèlent pas aussi « geeks ». Qu'est-ce que les réseaux sociaux, tels qu'Instagram, t'apportent aujourd'hui sur le plan politique et de manière plus générale au débat politique ?

J'étais présent sur Facebook et sur Twitter avant d'être élu au Conseil fédéral en fait, mais pas sur Instagram. Pour moi, Twitter est un outil direct de communication politique et de contact. Facebook est géré par mon équipe et cet outil est plutôt là pour montrer les différentes facettes du métier. Quant à Instagram, c'est beaucoup plus personnel : c'est un peu mon jardin privé (ça n'est pas vraiment privé évidemment, puisque tout le monde y a accès), mais j'y mets un peu ce que je vois, ce que j'ai envie d'y mettre. La photo avec les sumos par exemple, ça a été fait un

peu comme ça, spontanément. Je n'en ai pas parlé à mon équipe, mais, si je l'avais fait, peut-être qu'ils me l'auraient déconseillé. (rires) Si tu regardes ces photos là, ce sont des petites choses un peu différentes ... comme cette photo par exemple : c'était écrit sur les murs de Paris [ndlr : « la poésie est partout »]. Sur un mur de Paris, tout à coup je passe et hop ! Je le prends en photo.



Ça donne aussi une autre image de toi, du président de la Confédération ?

Oui. Mais pour être tout à fait honnête, l'arrivée sur Instagram n'était pas vraiment calculée. Cependant, j'aime beaucoup la photo, je dois bien l'avouer. D'ailleurs, vous avez peut-être remarqué : sur mes cartes de vœux, que vous recevez aussi au Secrétariat, vous voyez depuis quelques années des photos. Je fais appel, chaque année, à un photographe qui a reçu un prix suisse de design. C'est vrai qu'Instagram me donne l'occasion de partager des petites choses.

Dans un autre domaine, les festivités du 1^{er} Mai approchent à grands pas. Le thème retenu cette année est celui de l'égalité salariale. Penses-tu que nous verrons bientôt le jour où cette égalité tant attendue deviendra enfin réalité ?

Personnellement, je suis très heureux que ce débat ait pris sa tournure actuelle depuis maintenant deux ou trois ans, parce que, pendant trop longtemps, on s'est plaint, sans qu'il ne se passe grand-chose. Alors il faut admettre que cela prend du temps, c'est vrai ;

mais il n'y a pas eu de mouvement aussi important que celui que l'on connaît maintenant. Le projet que le Conseil fédéral porte auprès du Parlement concerne les entreprises privées : c'est certes difficile, mais c'est un projet clair et qui montre aussi la manière dont on peut progresser.

Et qu'en est-il du domaine public ?

Le Département de l'intérieur a lancé une charte en faveur de l'égalité salariale dans le domaine public. La moitié des cantons y a aujourd'hui adhéré. Il en va de même avec une trentaine de villes. La prochaine étape serait de l'étendre aux collectivités parapubliques également : je pense aux hôpitaux, aux institutions sociales. Aujourd'hui la Confédération est exemplaire en la matière, c'est donc bien une question de volonté et les domaines public et parapublic se doivent de montrer la voie en la matière.

« Pendant trop longtemps, on s'est plaint, sans qu'il ne se passe grand-chose en matière d'égalité salariale. »

Et comment intervenir auprès des entreprises privées ?

On le fait déjà depuis deux ou trois ans, avec l'exigence, pour toutes les entreprises qui soumissionnent auprès de la Confédération, de respecter l'égalité salariale. Ça n'a l'air de rien, mais c'est énorme ! Cela représente plus de 30 000 entreprises. Et celles qui emploient plus de 50 collaborateurs doivent procéder à un contrôle de leurs salaires. Ça éveille un peu les consciences et ça permet d'aller au-delà de la simple dénonciation. Car une fois qu'une entreprise découvre ses propres inégalités, elle ne va pas pouvoir rester sans rien faire. Elle va devoir se demander comment corriger cette situation. Alors, oui, je crois que les choses évoluent, mais cela reste un travail de très longue haleine.

BIO EXPRESS

Instagram: @alain.berset – Twitter: @alain_berset – Facebook: @BersetAlain

1996	Licence en sciences politiques de l'Université de Fribourg
2005	Doctorat en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel
2003 – 2011	conseiller aux Etats (FR)
2008 – 2009	président du Conseil des Etats
Depuis 2012	conseiller fédéral en charge du Département fédéral de l'intérieur
2018	président de la Confédération

Né le 9 avril 1972 à Fribourg. Marié, trois enfants.

Après Micheline Calmy-Rey et Didier Burkhalter, un grand défi pour Ignazio Cassis

Reuters / Ruben Sprich

La politique extérieure est politique intérieure. C'est devenu une évidence pour tous depuis que Micheline Calmy-Rey, à la tête du DFAE, a sorti la politique extérieure des couloirs feutrés de l'aile ouest du Palais fédéral, pour la placer au cœur du débat citoyen. Un changement de paradigme empreint de courage politique au moment même où les forces nationalistes accumulaient les victoires électorales. Mais au-delà d'avoir placé les enjeux de politique étrangère en pleine lumière, notre camarade a su communiquer avec force et conviction les priorités de notre pays dans ce domaine de l'action politique. Des priorités, non pas issues du programme socialiste ou de choix personnels, comme le lui reprochaient à tort les forces conservatrices, mais relevant directement de notre Constitution fédérale.

En effet, avant même l'adoption par l'ONU des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Objectifs pour le développement durable (ODD), notre Constitution a fixé comme cadre de la politique extérieure certes l'indépendance et la prospérité de la Suisse, mais aussi – et cela constamment rappelé – l'aide aux populations dans le besoin, la lutte contre la pauvreté, la promotion des droits humains, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles (art.54). L'engagement international de la Suisse en faveur des valeurs démocratiques, des droits humains, de la coopération au développement et du développement durable, est l'expres-



Carlo Sommaruga,
conseiller national (GE)

Avec Ignazio Cassis, on est loin des claires convictions de politique extérieure.

sion de la majorité des citoyennes et citoyens et des cantons qui ont approuvé la nouvelle Constitution fédérale en 1999.

Aucun conseiller fédéral ne saurait donc refuser la mise en œuvre complète de ces valeurs de politique extérieure, notamment sous le prétexte d'une priorité de l'économie sortie du bréviaire libéral, sans trahir notre Constitution. Le chef du Département fédéral des affaires extérieures, en tant que dépositaire principal de ces valeurs, est d'ailleurs le garant de leur respect par le Conseil fédéral. Il en est aussi le défenseur devant les citoyennes et les citoyens. Deux responsabilités brillamment et pleinement assumées par Micheline Calmy-Rey.

Didier Burkhalter, après quelques tâtonnements initiaux, démontra être, lui aussi, un homme de convictions et un humaniste engagé, porteur fidèle des valeurs de politique extérieure rappelées ci-dessus. Mais par son style politique empreint d'une discrétion presque dogmatique, peu compatible avec la nécessité dans notre société du bruit d'un discours fort et audible pour convaincre, Didier Burkhalter ne sut rallier à soi cette majorité de la population qui soutient une coopération au développement généreuse, un engagement en faveur des droits humains ou encore un plaidoyer international des valeurs démocratiques et du respect du droit international humanitaire. Il ne sut pas non plus prendre l'ascendant sur son parti, qui se gaussait perpétuellement de ses valeurs humanistes,

pour qu'il porte avec lui une politique extérieure courageuse imprégnée des valeurs constitutionnelles. Ces rendez-vous manqués avec les citoyennes et les citoyens et surtout avec son parti l'isolèrent progressivement, jusqu'à devoir jeter l'éponge.

Quel changement avec Ignazio Cassis, qui pour se faire élire, fit tout pour plaire aux élus nationalistes, ceux-là même qui méprisent la promotion des droits humains, l'engagement contre la pauvreté dans le monde ou les principes du développement durable. Avec Ignazio Cassis, on est loin des claires convictions de politique extérieure qui, certes exprimées de manière différente – que Micheline Calmy-Rey et Didier Burkhalter avaient chevillées au corps. Le nouveau chef du DFAE peut toutefois avoir la sagesse (et le courage) d'oublier les exigences des nationalistes, dont il n'a plus besoin pour se faire réélire, et faire pleinement siennes les valeurs constitutionnelles de politique extérieure. Par la facilité et le plaisir qu'il a à communiquer et en s'appuyant sur les grandes compétences des collaborateurs du DFAE, il est à même d'entraîner son parti et la population suisse à le suivre dans une politique forte de coopération au développement, de promotion des droits humains et de défense du droit humanitaire. L'espoir de voir Ignazio Cassis faire ce choix est très tenuous. Mais à ce stade, osons croire qu'il ait la force et la clairvoyance de choisir la réconciliation de la politique intérieure avec une politique extérieure généreuse et courageuse!

Des moyens démesurés dans la surveillance des assuré-e-s

MALGRÉ DES TEMPÉRATURES PRINTANIÈRES, UN VENT GLACIAL SOUFFLE SUR LES POLITIQUES SOCIALES. DE NOUVELLES COUPES DANS LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SONT À L'ORDRE DU JOUR ET, EN MARS DERNIER, LA MAJORITÉ BOURGEOISE DU PARLEMENT APPROUVAIT, EN MODE EXPRESS, LA LOI SUR LA SURVEILLANCE DES ASSURÉ-E-S, QUI VISE EN PARTICULIER LES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS SOCIALES.

Mais au final cette loi nous concerne toutes et tous car elle vaudra tant pour l'assurance-maladie, que pour l'assurance-invalidité ou l'assurance-accident. A l'avenir, les assureurs pourront ainsi engager des détectives pour espionner les assuré-e-s dans leur salon, pour les filmer ou encore pour les enregistrer. Cette intrusion dans la sphère privée des gens est juridiquement discutable. Il suffira en effet d'un vague soupçon émis par le collaborateur d'une assurance pour pouvoir déclencher de telles mesures de surveillance.

De plus, les enregistrements visuels et sonores seront la plupart du temps effectués et utilisés par des firmes privées mandatées par les assurances, et non par des professionnels assermentés, tels que des policiers. Des mesures très invasives

seront ainsi, pour la première fois, enclenchées en dehors du droit pénal, sans même qu'un juge puisse vérifier leurs justifications.

Sur le fond, la poursuite des abus dans le domaine des assurances sociales doit évidemment être rendue possible. Elle est même nécessaire pour la crédibilité de l'entier de l'édifice de notre système social. La lutte contre la fraude ne doit toutefois pas être menée à n'importe quel prix! Elle ne justifie pas que l'on sacrifie le principe de la proportionnalité et les fondements de l'État de droit. Et la poursuite de tels délits doit être menée par du personnel assermenté ou par la police, à l'instar de ce qui se pratique de manière totalement satisfaisante dans de nombreuses villes et dans certains cantons de Suisse.



Rebecca Ruiz,
conseillère nationale (VD)

La lutte contre la fraude doit être menée, mais la proportionnalité doit être respectée.

Sur la base de ces éléments, le PS Suisse s'engage en faveur du référendum contre la loi sur la surveillance des assuré-e-s, qui nous semble totalement disproportionnée. En effet, comment justifier que des moyens de surveillance plus importants soient mis à la disposition de privés dans la lutte contre la fraude à l'assurance sociale que les moyens dont disposent les différentes polices pour lutter contre le terrorisme ou la pédophilie?

C'est ensemble que nous pourrions nous prémunir des attaques de la droite sur les assurances sociales et leurs bénéficiaires! Signez, dès à présent, le référendum contre la surveillance disproportionnée des assuré-e-s.

SIGNEZ

maintenant le référendum sur :
www.pssuisse.ch/surveillance-assures

5^E ÉDITION DE L'UNI D'ÉTÉ DU PS SUISSE

En avant vers les fédérales !

PRENDRE L'APÉRO AVEC LA VUE SUR LES ALPES, AVOIR ENFIN LE TEMPS DE TRAITER EN PROFONDEUR LES SUJETS CRUCIAUX QUI ANIMENT NOTRE QUOTIDIEN POLITIQUE, RENCONTRER DES CAMARADES DE TOUTE LA SUISSE, FAIRE CONNAISSANCE AVEC DES CONFÉRENCIERS/ÈRES PASSIONNANTS : CE N'EST QU'UNE PARTIE DES RAISONS POUR LESQUELLES JE CONSIDÈRE QUE L'UNI D'ÉTÉ DU PS SUISSE EST UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE ! DEPUIS CINQ ANS, LE PS SUISSE ORGANISE CET ÉVÉNEMENT AVEC CRÉATIVITÉ ET PASSION POUR VOUS OFFRIR TROIS JOURS DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES À LA HAUTEUR DE VOTRE PASSION ET DE VOTRE ENGAGEMENT. REJOIGNEZ-NOUS POUR CETTE 5^E ÉDITION !

Comme de coutume, l'Uni d'été vise aussi à élargir les horizons: nous vous proposons de penser la Suisse dans son contexte global avec l'initiative «multinationales responsables» et le rôle de notre pays face aux nombreuses inégalités dans le monde. Grâce à Solidar Suisse, ONG suisse active dans la coopération au développement, nous profiterons de la présence d'un expert pour discuter cette thématique en détail. Penser global agir local: nous sommes également fiers d'annoncer un module de formation très attendu sur *les finances communales durables & responsables* avec la conseillère administrative de la ville de Meyrin, Nathalie Leuenberger.

Celles et ceux qui trouvent que tout cela n'est pas suffisant: le programme du soir est en cours d'élaboration et promet des débats animés et des discussions passionnantes! Cette année, nous prévoyons de faire un effort particulier pour rendre l'ensemble des discussions du soir les plus accessibles possibles aux participant-e-s francophones. Celles et

ceux qui sont à l'aise dans la langue de Goethe sont naturellement les bienvenu-e-s dans les modules de formation en allemand. Mais ne pensez surtout pas que l'Uni d'été, ce n'est que du travail: les apéros, la traditionnelle randonnée organisée par le camarade anniviar Pierre-Marie Epiney et l'animation musicale permettront à tout un chacun de faire connaissance avec les camarades venant de toute la Suisse dans un cadre convivial et détendu.

Vous l'avez constaté: je me réjouis vraiment de cette Uni d'été. Rejoignez-moi sans tarder (le nombre de places étant limité): www.pssuisse.ch/uni-dete



Cette année, la traditionnelle Uni d'été du PS Suisse se déroulera du 9 au 12 août à Chandolin (VS). Comme de coutume, le programme s'inscrit dans l'actualité politique et les grands projets à venir. Les élections fédérales 2019 constituent le point fort et le dénominateur commun de cette 5^e édition: une occasion unique d'échanger avec l'équipe de pilotage de campagne sur les innovations qui nous attendent! Le coup d'envoi sera donné jeudi 9 août à l'occasion d'une discussion-rencontre avec Christian Levrat, président du PS Suisse et Roger Nordmann, président du Groupe socialiste aux Chambres fédérale sur les enjeux de l'année électorale 2019. Nous continuerons dans les sujets

d'actualité avec *la politique suisse de la santé*, qui fait l'objet de nombreuses initiatives en ce moment. Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale genevoise, nous présentera un tour d'horizon détaillé sur l'organisation, le financement et les grands chantiers de cette thématique. Pour mieux affronter les défis d'une campagne électorale, nous vous proposons une matinée d'immersion dans le métier de communicant-e politique grâce à l'atelier *campagnes et communication*. Peu importe la nature de votre engagement au sein du PS, cet atelier vous permettra d'avoir une meilleure vision des éléments dont il faut tenir compte pour rendre votre travail politique plus efficace.



Olga Baranova
Responsable de la formation
en Suisse romande

INITIATIVE MONNAIE PLEINE

Un piège dangereux



Samuel Bendahan,
conseiller national (VD)

L'INITIATIVE MONNAIE PLEINE RESSEMBLE À UN BON VIEUX PIÈGE À SOURIS : UN APPÂT ALLÉCHANT ET UN DÉSASTRE SI L'ON CÈDE À LA TENTATION. CETTE INITIATIVE ATTIRE NATURELLEMENT UNE CERTAINE SYMPATHIE À GAUCHE, CAR ELLE CRITIQUE NOTRE SYSTÈME FINANCIER. OR, NOUS SOCIALISTES CONSIDÉRONS QUE CE SYSTÈME EST INJUSTE ET SOMMES TOUJOURS TENTÉS PAR LES PROPOSITIONS DE LE RÉFORMER, PARFOIS DRASTIQUEMENT. LA QUESTION FONDAMENTALE EST LA SUIVANTE : EST-CE QUE LE CHANGEMENT PROPOSÉ VA DANS NOTRE SENS OU NON ?

C'est quoi la monnaie pleine ?

Lorsque vous déposez de l'argent à la banque, sur votre compte, la banque ne se contente pas de le stocker dans un coffre-fort. Avec l'ensemble de ce que ses clients ont déposé, la banque peut faire «travailler» cet argent. Le regroupement de tous les dépôts constitue une somme considérable, qui peut être utilisée pour octroyer des prêts hypothécaires ou soutenir des projets. Bref, l'argent que vous déposez est en partie prêté. En échange, vos frais bancaires sont moins élevés, et vous recevez un intérêt (même si aujourd'hui les taux sont particulièrement bas). «Monnaie Pleine» veut interdire cela. Si l'initiative passe, lorsque vous déposerez de l'argent à la banque, ce sera comme si vous mettiez l'argent dans un coffre. Le résultat ? Les banques disposeront de beaucoup moins d'argent à prêter pour les entreprises ou les hypothèques, mais elles devront aussi facturer beaucoup plus cher qu'aujourd'hui leurs prestations

aux clients qui déposent leur argent. Ceux qui empruntent devront payer plus d'intérêt et ceux qui déposent devront acheter des services qui sont aujourd'hui gratuits ou peu coûteux.

S'attaquer au meilleur de l'activité bancaire, laisser le pire

Qu'est-ce qui nous dérange vraiment dans la sphère financière ? Certainement pas le fait que l'argent des petits épargnants puisse être investi dans l'économie locale. Ce qui est problématique, c'est la spéculation, l'accumulation massive de richesses par quelques-uns, les instruments financiers douteux, l'évasion fiscale. Or, tout cela n'est pas du tout concerné par l'initiative. Un multimilliardaire pourra toujours confier de l'argent en gestion de fortune à une banque, et les organismes spéculatifs, ou banques d'investissements n'auront aucun problème à continuer leurs activités. Notre premier combat, notamment en matière financière, est celui de la répartition des richesses et des revenus. Alors que l'initiative met en sérieux danger des pans entiers de notre économie, elle ne fait rien pour régler les injustices de notre système financier.

risquée, chère, nuisible



Monnaie pleine
NON!

www.monnaiepleine-non.ch

LA LOI FÉDÉRALE SUR LES JEUX D'ARGENT (LJAR)

Ce projet, destiné à fusionner la loi sur les maisons de jeu (de 1998) et la loi sur les loteries et paris professionnels (de 1923 !), désormais désuètes, vise à concrétiser l'article constitutionnel accepté par le peuple et les cantons en 2012. L'objectif est de mieux réguler ce marché que sont les paris et les jeux d'argent (poker, blackjack ou roulette) en ligne et à en répartir les gains à des fins d'utilité publique, comme le sport et la culture. Mais comment vérifier qu'un prestataire respecte bien nos prescriptions légales, s'il n'existe que virtuellement, via un compte internet créé à Singapour, Hong-Kong ou San Remo ? Voilà pourquoi la nouvelle loi exige qu'un tel prestataire doive, à l'avenir, posséder une filiale en Suisse ou des participations dans une entreprise sise en Suisse, pour pouvoir bénéficier d'une concession. Cette loi est nécessaire, si nous voulons nous assurer que le droit suisse soit respecté, et que tous les prestataires rendent bien à l'État son dû. Cette nouvelle mouture permet également de renforcer les mesures de prévention contre l'addiction aux jeux et de renforcer le soutien accordé par les loteries à l'AVS, au sport ou encore à la culture. Un OUI à la LJAR s'impose par conséquent le 10 juin prochain.

« Cela m'énerve que l'histoire écrite ne prenne essentiellement en compte que des hommes ! »

LA PIÈCE DE THÉÂTRE ÉCRITE PAR ANNA SUTTER, 19 ANS, A POUR NOM « STREIK18 ! ». ELLE A ÉTÉ JOUÉE EN FÉVRIER DERNIER PAR LE GROUPE DE THÉÂTRE DU GYMNASSE DE NEUFELD, À BERNE. LA PIÈCE RACONTE DES ÉVÉNEMENTS FICTIFS S'ÉTANT PRODUITS DANS UNE CHOCOLATERIE, DURANT LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1918.

Anna, comment t'est venue l'idée d'écrire cette pièce ?

Il nous est très vite apparu clairement que nous voulions faire quelque chose en lien avec le jubilé du centenaire de la grève générale, ce que j'ai trouvé vraiment super ! Pourtant, ce thème avait été très peu abordé à l'école. Ce qui est vraiment dommage, étant donné qu'il s'agit là d'un des événements les plus importants dans l'histoire de la Suisse.

Dans les archives que tu as eu l'occasion de lire dans le cadre de tes recherches, tu n'as, le plus souvent, rencontré que des hommes. Le personnage principal de ta pièce, Ida, est pourtant une femme jeune, charismatique et indépendante. Pour quelles raisons ?

Dès le début, cela m'a énervée que l'histoire écrite ne tourne qu'autour des hommes – y compris dans mon travail de maturité, que j'ai écrit au sujet des théories révolutionnaires de Robert Grimm et de Lénine. J'en ai eu, en quelque sorte une indigestion. J'ai alors pensé qu'il serait sympa de faire d'une femme le centre de mon histoire. Parce que l'histoire a connu de telles femmes ! Elles n'ont simplement jamais trouvé leur place dans les livres, parce que cette dernière était écrite le plus souvent par des hommes.

Anna Milena Sutter est née le 16 janvier 1999 à Berne, et suit actuellement les cours du gymnase de Kirchenfeld. Elle a vécu durant un an (entre 2015 et 2016) en Argentine. L'écriture fait partie intégrante de sa personnalité, elle prend part depuis des années à des concours littéraires et à des ateliers d'écriture en Suisse ou en Autriche. Plus tard, elle voudrait devenir écrivaine et, qui sait, devenir une révolutionnaire !

Qui t'a inspiré lors de ton travail ?

Laurie Penny est une personnalité extrêmement importante. Elle parle abondamment de qui écrit l'histoire, comment et sur qui est légitimé à la raconter. Il me tient à cœur de montrer que, durant des temps immémoriaux, les femmes n'avaient tout simplement pas cette possibilité. Désormais, il est crucial de changer cela !

Quel sentiment cherches-tu à susciter avec ton histoire ?

Je voulais m'écarter de cette histoire un peu raide, « écrite d'en haut », officielle : ce qu'a fait le Conseil fédéral, ce qu'a fait le comité d'Olten, etc. J'avais bien plus envie de raconter l'histoire « de celles et ceux d'en bas ». Je me suis posé la question : qu'est-ce qui a pu pousser les gens à se mettre en grève ?

Toi, tu te mettrais en grève pour obtenir quoi ?

J'ai fait partie le printemps dernier du comité d'organisation de la grève du corps enseignant et des formatrices et formateurs. Je trouve fondamentalement effrayant de constater à quel point la grève n'est aujourd'hui plus une thématique actuelle. Il y a pourtant beaucoup de combats qui me tiennent particulièrement à cœur, et pour lesquels je me mettrais sans hésiter en grève ! Les droits des femmes, par exemple, ou bien la domination qu'exercent les entreprises sur le monde politique. Dans ce dernier domaine, entrer en résistance politique est toujours plus difficile, car les problèmes sont toujours plus importants au niveau international. Je crois que, parmi ma génération, règne un sentiment résigné d'impuissance. En Suisse, les conditions sont certes supportables, mais nous connaissons toutes et tous les injustices globales, les inégalités de revenu et de patrimoine. Ce que nous ne savons malheureusement pas, c'est vers qui nous tourner pour les combattre ; contre qui nous devons descendre manifester dans la rue ?

Interview effectuée par Gisela Nyfeler, responsable du projet #grevegenerale1918

Traduction par Vincent von Siebenthal

LE CHIFFRE

68,5

C'est le pourcentage de membres du PS Valais romand qui ont dit NON à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver « Sion 2026 ». Dans un très bel exercice de démocratie interne, le PSVR a consulté tous ses membres au travers d'un Vote général et au terme de débats organisés sur l'opportunité de ces jeux. Avec un taux de participation de près de 54 %, le résultat est particulièrement clair : la région de Martigny/Entremont rejetant même ce projet olympique à plus de 78 % ! La campagne est désormais lancée et le débat qui fait rage en Valais trouvera son épilogue le 10 juin prochain dans les urnes.

LE RÉSULTAT

60,66 %

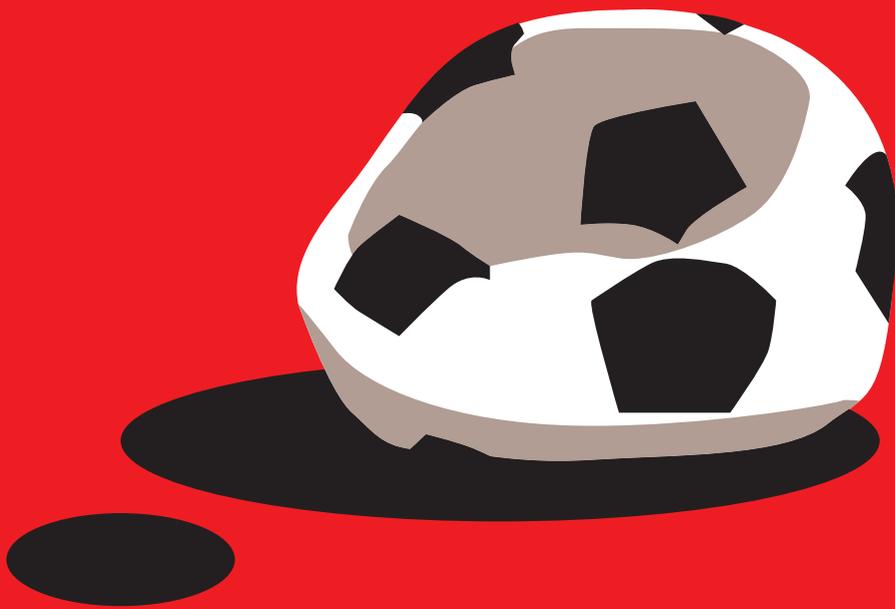


Carlos Alvarado

C'est le résultat obtenu au second tour des élections présidentielles au Costa Rica, par Carlos Alvarado, du Parti d'action citoyenne (« *Acción Ciudadana* », d'orientation populiste et social-démocrate), face à Fabricio Alvarado, du parti de droite conservatrice Restauration nationale (« *Restauración Nacional* »).

Arrivé en seconde position au 1^{er} tour, la remontée spectaculaire est notamment due au débat sur la question du mariage homosexuel, qui fait rage dans l'entre-deux-tours. Le candidat conservateur (et pasteur) s'y oppose vertement. Cette position, qui lui aura permis de virer en tête au 1^{er} tour, lui ôtera toute chance lors du face à face final.

**Pour que le sport,
la culture et l'AVS
ne soient pas
saignés à blanc**



Loi sur les jeux d'argent

**Comité pour une loi sur les jeux d'argent
au service de l'AVS, de la culture et du sport**

